



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 3^e trimestre 2017

Nouvelle progression de la fréquentation hôtelière

Avec 300 200 nuitées au 3^e trimestre 2017, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais augmente de 7 % par rapport au 3^e trimestre 2016. Toutes les microrégions bénéficient de cette embellie.

Nathalie Poleya, Insee

Avec 300 200 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 7 % au 3^e trimestre 2017 par rapport au 3^e trimestre 2016 (figure 1).

Les hausses les plus marquées concernent les hôtels non classés et les hôtels 4 ou 5 étoiles. Dans les hôtels 1 ou 2 étoiles, le nombre de nuitées progresse également (+ 14 %). À l'inverse, la fréquentation recule dans les hôtels de 3 étoiles (- 3 %).

La hausse de la fréquentation profite à toutes les microrégions, notamment le Sud (+ 10 %) et le Nord-est (+ 9 %).

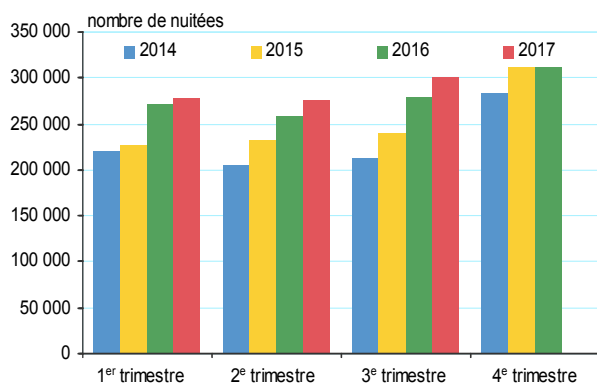
Le taux d'occupation augmente de 6 points par rapport au 3^e trimestre 2016 et atteint 62 % (figure 2, définitions). Cette hausse s'explique par un nombre de chambre occupées en forte progression (+ 10 %) alors que l'offre de chambres baisse légèrement (- 1 %).

Le taux d'occupation progresse pour toutes les catégories d'hôtels, notamment pour les hôtels non classés (+ 14 points) et les 1 ou 2 étoiles (+ 12 points) (figures 3 et 4). L'occupation augmente modérément dans la région Sud (+ 2 points), seule région dont l'offre de chambres progresse (+ 5 %).

1 La fréquentation des hôtels progresse de 7 %

Fréquentation trimestrielle des hôtels depuis 2014

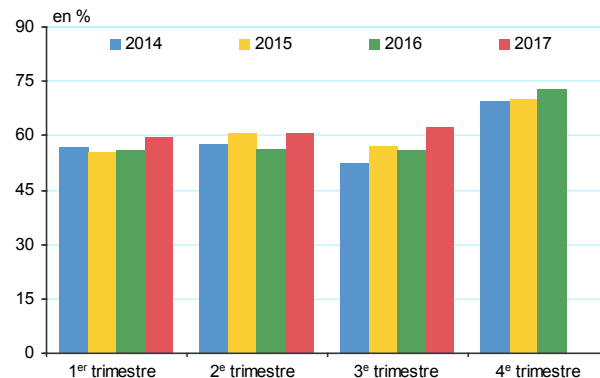
Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.



Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation gagne 6 points au 3^e trimestre 2017

Taux d'occupation trimestriel des hôtels depuis 2014



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 300 200 nuitées au 3^e trimestre

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 3^e trimestre 2017

	2015	2016	2017 ^(p)	Évolution 2017 / 2016
	en nombre			en %
Nombre de nuitées	240 400	279 500	300 200	7,4 %
Chambres occupées	141 200	153 800	169 300	10,0 %
Offre de chambres	247 600	275 700	272 600	-1,1 %
Taux d'occupation	57,0 %	55,8 %	62,1 %	6,3 pts

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière

Avertissement

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :
- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 76 hôtels, dont 55 sont classés et 21 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

4 La fréquentation ne recule que dans les hôtels de 3 étoiles

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 3^e trimestre 2017

	Nuitées			Taux d'occupation		
	2016	2017 ^(p)	Évolution 2017 / 2016	2016	2017 ^(p)	Évolution 2017 / 2016
	en nombre		en %	en %		en points
Non classés	35 500	46 000	29,6	47,2	61,0	13,8
1 ou 2 étoiles	39 200	44 800	14,3	49,3	61,1	11,8
3 étoiles	130 900	126 300	- 3,5	61,0	64,0	3,0
4 ou 5 étoiles	73 900	83 100	12,4	55,8	60,7	4,9
Nord-est	64 600	70 400	9,0	56,1	62,4	6,3
Ouest	144 800	152 500	5,3	57,6	66,3	8,7
Sud	70 100	77 300	10,3	52,3	54,8	2,5
Ensemble	279 500	300 200	7,4	55,8	62,1	6,3

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Source

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne – CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Les séries sur le « [Tableau de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Poley N., Ali Hadhurami B. « [La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016](#) », Insee Conjoncture Réunion, n° 3, pp.24-25, juin 2017 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](#)



Insee
Mesurer pour comprendre